

CHÂTEAU ET PARC DE KERNEVEZ



- ▣ **Typologie :** châteaux et parcs
- ▣ **Nom :** château et parc de Kernevez
- ▣ **Communes concernées :** Saint-Pol-de-Léon
- ▣ **Acte et date de classement :** arrêté du 2 mars 1973
- ▣ **Critères de classement :** historique et pittoresque
- ▣ **Surface :** 38,39 ha
- ▣ **Statut de propriété :** privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site :**
 - monument historique inscrit : domaine de Kernevez
 - sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux)
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s) :**
 - site classé du Rocher Sainte-Anne
 - site inscrit de l'îlot Sainte-Anne

▼ *Le château de Kernevez a été construit de 1849 à 1855.*

Description

Le site classé, qui englobe le château de Kernevez et son parc, constitue la frange verte du sud de la ville de Saint-Pol-de-Léon.

Depuis l'extérieur, on ne perçoit que le boisement et le haut mur de pierre qui clôture le domaine.

Cet écrin forestier, situé en bord de mer, abrite un château édifié de 1849 à 1855, des communs associés et une ferme. Le parc a été créé vers 1842 par les paysagistes Bühler. Il a été agrandi vers la mer en 1920 selon les plans de l'agence de paysage Édouard André.

On retrouve ici l'ambiance des conceptions Bühler avec un jardin à l'anglaise composé d'allées circulaires bordées de massifs arborés denses dans lesquels des percées visuelles ont été aménagées pour mettre en valeur des points de vue spécifiques. Deux perceptions vers l'extérieur ont été particulièrement travaillées : en direction du clocher de Kreisker à l'ouest et de la mer à l'est.

Depuis l'emplacement du château, des vues cadrées par les bois se prolongent jusqu'aux rives de la baie de Morlaix. En



▲ *À l'extrême est du parc, un étang offre une continuité visuelle avec la mer.*

limite est du parc, un étang crée une continuité visuelle avec la mer. Il empêche d'entrer dans le domaine tout en ouvrant de vastes perspectives sur le littoral.

Les allées, nombreuses et sinueuses, offrent une promenade ombragée à l'ambiance très intime. À l'intérieur des boisements, dont les essences dominantes sont le hêtre, le châtaignier et le chêne pédonculé, des azalées et des rhododendrons se parent de couleurs flamboyantes au printemps. D'autres espèces telles que des cyprès chauves, cyprès de Lambert, cèdre bleu sont mises en valeur. Ces massifs ceinturent de vastes prairies pâturées ainsi que des étangs.





Le château ne s'impose pas à la vue, il accompagne le dessin du parc de façon harmonieuse et modeste.

D'ouest en est serpente un ruisseau paisible et discret, dont les murmures sont incessants : l'eau est omniprésente même si on ne la voit pas. Des aménagements ponctuels tels que des cascadelles et un ponceau nous rappellent son existence. À l'intérieur de ce parc très « naturel », aux courbes souples, des petits jardins aux tracés géométriques se distinguent. Une roseraie est composée de petites haies de buis taillé encadrant des rosiers arbustifs ou grimpants. À l'entrée du domaine, de grandes pelouses structurées par des haies de buis dessinent l'armature rectiligne de l'ancien potager.

Diagnostic

L'ensemble du parc est dans un bon état de conservation. Les prairies sont entretenues par de l'élevage bovin. Les boisements font l'objet de replantations régulières.

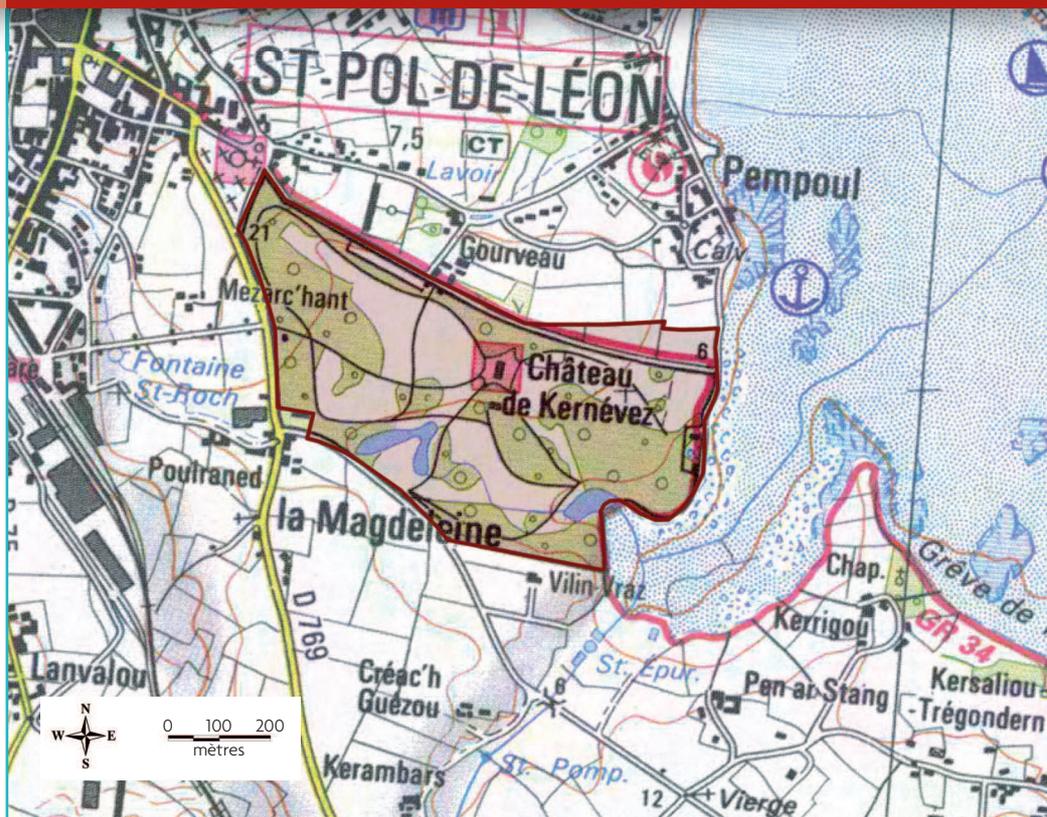
Des efforts particuliers permettent de faire perdurer le dessin originel des jardins. Les essences introduites au départ sont conservées.

La roseraie est soigneusement jardinée, seuls le potager et la serre ne sont pas restaurés.

Le château et les somptueuses écuries qui le joutent ont été maintenus en bon état.

► *Le plan du jardin a été aménagé de façon à mettre en valeur le clocher du Kreisker.*

► *La roseraie, au tracé géométrique.*



Enjeux - Orientations

- **Poursuivre les efforts de restauration.**
- **Maintenir l'ouverture des prairies.**
- **Conserver les axes de vue vers la mer et vers le clocher.**

